



WETTABLE POWDER FUNGICIDE

- For post-harvest use on apples, pears, cherries, potatoes and sweet potatoes.
- Suppresses blue mould and grey mould on apples, pears and cherries, mucor rot on apples and pears, dry rot and silver scurf on potatoes, and Rhizopus soft rot on sweet potatoes.

COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT

Pseudomonas syringae Strain ESC-10..... 29.8%

Note: Contains a minimum of 9×10^{10} CFU/g

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING
POTENTIAL SENSITIZER

WARNING

REGISTRATION NUMBER: 29673

Pest Control Products Act

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

FIRST AID:

If swallowed: Rinse mouth and throat with copious amounts of water. Do not induce vomiting. If on skin/clothing: Take off contaminated clothing. Wash with plenty of soap and water. If inhaled: Move to fresh air. If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water. Remove contact lenses, if present, then continue rinsing eye. General: Seek medical attention immediately if irritation or signs of toxicity occur and persist or are severe. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat symptomatically.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Avoid inhaling/breathing dusts. Avoid contact with skin, eyes and clothing. When mixing wear protective eye wear (goggles, face shield or safety glasses). Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before re-use.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, waterproof gloves, eye goggles and a dust/mist filtering respirator (dust mask) meeting a standard of N-95, R-95, P-95 or HE when, loading the product and during clean-up/repair activities. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

Danstar Ferment AG/LALLEMAND PLANT CARE
Poststrasse 30
CH-6300 ZUG
Switzerland

Canadian agent:
Lallemmand Inc./LALLEMAND PLANT CARE
59 Industrial Park Crescent, Unit 1
Sault Ste. Marie, ON P6B 5P3 Canada
Phone: 1 (888) 236-7378

Marketing Company:
JET Harvest LLC
PO Box 915139
Longwood, FL 32791-5139
Telephone: 407-523-7842
Toll Free: 1 877-866-5773

Lot #:

Date of Manufacture:

NET CONTENTS: 500 g

STORAGE

To prevent contamination, store this product away from food or feed.

Store in a dry area inaccessible to unauthorized personnel. Store in original container. Keep container closed when not in use. To preserve the live active ingredient, store at 4°C for up to one year from the date of manufacture or at 23°C for up to three weeks from the date of manufacture.

DISPOSAL:

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.

Make the empty container unsuitable for further use.

Dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency.

Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL USE INFORMATION

Bio-Save® 10 LP is a naturally occurring biological control agent for postharvest applications only.

USE RATE DETERMINATION

Prepare only the amount of spray solution required to treat the measured volume of fruit or tubers. Accurate spray equipment calibration is essential prior to use.



APPLICATION INSTRUCTIONS – Agricultural Use

GENERAL: Avoiding spray drift at the application site is the responsibility of the applicator. The interaction of many equipment-and-weather-related factors determine the potential for spray drift. The applicator and the grower/treatment coordinator are responsible for considering all of these factors when making decisions. Where provinces/territories have more stringent regulations, they should be observed.

Carefully read and follow all label directions, use rates and restrictions. **Bio-Save® 10 LP** should be applied prior to disease development. For proper application, determine the volume of fruit or tubers to be treated, the recommended label use rate and select appropriate water volumes.

POSTHARVEST: Thorough coverage is essential for optimum disease control. To achieve good coverage, use the appropriate spray pressure, liters per volume of fruit or tubers, nozzles, nozzle spacing and table, conveyor or piler speed. Consult spray nozzle and accessory catalogues for specific information on proper equipment calibration.

MIXING INSTRUCTIONS

Determine the volume of water needed to provide thorough coverage of fruit or tubers. The amount of water needed will depend on the spray equipment and local experience.

Partially fill the spray tank with clean water and begin agitation. Add the specified amount of **Bio-Save® 10 LP** to the tank (consult DIRECTIONS FOR USE). Finish filling the tank to the desired volume that provides optimal coverage. Maintain agitation. Do not allow spray mixture to stand overnight or for prolonged periods.

APPLICATION METHODS: After the fruit is harvested and cleaned, its surface is exposed to a solution containing the ESC- 10 bacterium. The pesticide applicator can apply the solution by spraying, or by dipping the fruit into the solution. These applications are considered indoor uses, since they take place in enclosed areas.

DIRECTIONS FOR USE

This product is not to be used in a manner, which may generate spray mists in the worker environment.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DO NOT allow **Bio-Save® 10 LP** Biological Fungicide contaminated waste water from processing plants to enter lakes, streams, ponds or other waters.

DO NOT apply by air.

CHERRIES

Bio-Save® 10 LP suppresses the decay caused by blue mold (*Penicillium expansum*) and gray mold (*Botrytis cinerea*).

Conventional Dip or Drench: Add 500 grams of product to 100 liters of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Drench fruit thoroughly. Recycled dip/drench suspension will need to be recharged at intervals dependent on individual customer use; consult a LALLEMAND technical advisor for more information.

Overhead Application System: Add 500 grams of product to 100 liters of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Apply over conveyor belt or rollers by drip or spray to cherries prior to packaging. Uniform coverage is required. Recycled suspension will need to be recharged at intervals dependent on individual customer use; consult a LALLEMAND technical advisor for more information. Best control is obtained with an application rate of 4 liters of suspension to 900-1800 kilograms of cherries.

APPLES AND PEARS

Bio-Save® 10 LP suppresses the decay caused by blue mold (*Penicillium expansum*), including benzimidazole-resistant strains, gray mold (*Botrytis cinerea*) and mucor rot (*Mucor piriformis*) on apples and pears in both cold storage and controlled atmosphere storage.

Bio-Save® 10 LP is effective on these and other pomp fruits: d'Anjou pears and the following apple cultivars: Red Delicious, Golden Delicious, Granny Smith, Fuji, Rome, Empire, Gala, Ida red, Jonathan, and Macintosh.

Conventional Dip or Drench: Add 500 grams of product to 300 liters of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Treat fruit for at least one minute. Recycled dip/drench suspensions will need to be recharged at intervals dependent on individual use conditions; consult a LALLEMAND technical advisor for more information.

Non-recovery Spray: Add 500 grams of product to 300 liters of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Apply to freshly cleaned fruit prior to waxing. Apply over soft, clean brushes or donut rolls.

POTATOES

Bio-Save® 10 LP suppresses the decay caused by dry rot (*Fusarium sambucinum*) and silver scurf (*Helminthosporium solani*) on both seed and storage potatoes.

Overhead Spray Application: Add 500 grams of product to a minimal amount of water (approximately 100 liters). Agitate the mixture to ensure proper suspension. Apply over conveyor belt or rollers by drip or spray to potatoes prior to storage. Uniform coverage is required. Apply the entire suspension to 3000 sacks (45.5 kilograms each) of potatoes.

SWEET POTATOES

Bio-Save® 10 LP controls the decay of Rhizopus soft rot (*Rhizopus stolonifer*) on sweet potatoes.

Conventional Dip or Drench: Add 500 grams of product to 114L of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Apply to freshly cleaned sweet potatoes. Drench sweet potatoes thoroughly. Recycled dip/drench suspension will need to be recharged at intervals dependent on individual customer use; consult a Bio-Save technical advisor for more information.

Overhead Application System: Add 500 grams of product to 114L of water. Agitate the mixture to ensure proper suspension. Apply to freshly cleaned sweet potatoes over conveyor belt, brushes, donut rolls, or rollers by drip or spray prior to packaging. For best results, uniform coverage is required. If recycled, suspension will need to be recharged at intervals dependent on individual customer use; consult a Bio-Save technical advisor for more information. Best control is obtained with an application rate of 3.8L of suspension to 8,000-10,000 lbs. (3,629 – 4,536 kilograms) of sweet potatoes.



FONGICIDE EN POUDRE MOUILLABLE

- Pour usage en post-récolte sur les pommes, les poires, les cerises, les pommes de terre et les patates douces.
- Pour une suppression contre la moisissure bleue et la moisissure grise des pommes, des poires et des cerises, la moisissure chevelue des pommes et des poires et contre la pourriture sèche, la gale argentée des pommes de terre et la moisissure chevelue des patates douces.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF

Pseudomonas syringae Strain ESC-10.....29,8%
Contient un minimum de 9×10^{10} CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
SENSIBILISANT POTENTIEL

ATTENTION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29673
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figur sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : rincer la bouche et la gorge à grande eau. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : retirer les vêtements contaminés et se laver avec beaucoup de savon et d'eau. En cas d'inhalation : se déplacer à l'air frais. En cas de contact avec les yeux : garder les paupières ouvertes et rincer lentement et délicatement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux. Général : consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation ou d'apparition de signes de toxicité persistants ou graves. Avoir en main le contenant, l'étiquette ou le nom de produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhalation ou de respirer les poussières du produit. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter des lunettes protectrices en mélangeant le produit (lunettes protectrices, écran facial ou lunettes de sécurité). Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Porter un chandail à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes et des chaussures, des gants imperméables, des lunettes protectrices et un respirateur muni d'un filtre antipoussières ou antibrouillard (masque protecteur contre la poussière) qui respecte la norme de N-95, R-95, P-95 ou HE lors du remplissage du produit, du nettoyage et des réparations de l'équipement. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Danstar Ferment AG / LALLEMAND PLANT CARE
Poststrasse 30
CH-6300 ZUG
Suisse

Agent canadien :
Lallemand Inc./LALLEMAND PLANT CARE
59 Industrial Park Crescent, Unité 1
Sault Ste. Marie, ON P6B 5P3 Canada
Téléphone: 1 (888) 236-7378

Commercialisation :
JET Harvest LLC
Boîte postale 915139
Longwood, FL 32791-5139
Téléphone : 407-523-7842
Sans frais : 1 877-866-5773

Numéro de lot :

Date de fabrication :

CONTENU NET : 500 g

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer le produit dans un endroit sec, hors de la portée des personnes non autorisées. Conserver le produit dans son contenant d'origine. Refermer le contenant quand le produit n'est pas utilisé. Pour garder l'ingrédient actif vivant, conserver à 4 °C jusqu'à un an après la date de fabrication ou à 23 °C jusqu'à trois semaines après la date de fabrication.

ÉLIMINATION :

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression le contenant vide. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale, et se conformer à celle-ci.

Rendre le contenant inutilisable.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que le nettoyage de déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'UTILISATION

Bio-Save® 10 LP est un biopesticide naturel qui s'applique uniquement en post-récolte.

DÉTERMINATION DE LA DOSE

Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter le volume mesuré de fruits ou de tubercules. Il est essentiel d'étalonner correctement l'équipement de pulvérisation avant son emploi.



INSTRUCTION D'APPLICATION – Utilisations agricoles

INDICATIONS GÉNÉRALES : Il incombe à la personne procédant à l'application de réduire la dérive de pulvérisation sur le site d'application. La possibilité de dérive de pulvérisation varie en fonction de nombreux facteurs liés à l'équipement et aux conditions météorologiques et à leur interaction. Le préposé à l'application ainsi que l'agriculteur ou le coordonnateur des traitements doivent prendre en compte tous ces facteurs dans leurs décisions. Toute autre restriction prévue par la réglementation provinciale ou territoriale applicable à ce chapitre doit être observée.

Lire attentivement et dans son entier le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette du produit, et le respecter intégralement, y compris en ce qui concerne les doses d'application et les restrictions. **Bio-Save® 10 LP** doit être appliqué avant le développement de la maladie. Afin d'appliquer correctement le produit, déterminer le volume de fruits ou de tubercules à traiter, la dose d'application en suivant les recommandations sur l'étiquette et sélectionner la quantité d'eau appropriée.

POST-RÉCOLTE : Un traitement intégral est essentiel pour garantir une lutte optimale contre les maladies. Pour obtenir une couverture adéquate, s'assurer que la pression de pulvérisation, les litres de préparation par volume de fruits ou de tubercules, les buses, l'espacement des buses, la vitesse de la table, du transporteur ou du pilier sont appropriés. Consulter le manuel d'achat des buses et des accessoires pour obtenir des précisions sur la manière adéquate d'étalonner l'équipement.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Déterminer le volume d'eau nécessaire pour obtenir une couverture complète des fruits ou des tubercules. La quantité d'eau requise dépend de l'équipement de pulvérisation utilisé et du contexte local. Remplir en partie d'eau propre le réservoir du pulvérisateur et commencer à agiter. Ajouter la quantité indiquée de **Bio-Save® 10 LP** dans le réservoir (consulter le mode d'emploi ci-dessous). Finir de remplir le réservoir en ajoutant de l'eau jusqu'au volume désiré pour obtenir la couverture optimale. Continuer d'agiter. Ne pas laisser reposer la préparation toute une nuit ou pendant de longues périodes.

Modes d'application : Après la récolte et le nettoyage des fruits, exposer leur surface à une solution contenant les bactéries ESC-10. Le préposé à l'application de pesticide peut pulvériser la solution sur les fruits ou tremper ces derniers dans la solution. Ces applications sont considérées comme étant des usages intérieurs, car elles se font dans des endroits fermés.

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit pas être utilisé d'une manière qui génère un embrun de pulvérisation dans l'environnement de travail.

ÉVITER de contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable, ainsi que les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les eaux usées.

NE PAS LAISSER les eaux usées des usines de transformation qui contiennent le fongicide biologique **Bio-Save® 10 LP** contaminer les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

CERISES

Bio-Save® 10 LP lutte contre la pourriture causée par la moisissure bleue (*Penicillium expansum*) et la moisissure grise (*Botrytis cinerea*).

Bassinage ou trempage conventionnel : Ajouter 500 grammes de produit à 100 litres d'eau. Agiter la préparation pour s'assurer d'une suspension adéquate. Tremper complètement les fruits. La suspension de trempage recyclée doit être rechargée à différents intervalles selon l'utilisation du client; consulter un conseiller technique de LALLEMAND pour obtenir de plus amples informations.

Pulvérisation en hauteur : Ajouter 500 grammes de produit à 100 litres d'eau. Agiter la préparation pour s'assurer d'une suspension adéquate. Appliquer au-dessus du transporteur à courroie ou des rouleaux en faisant ruisseler le produit ou en le pulvérisant sur les cerises avant leur emballage. La couverture doit être uniforme. La suspension recyclée doit être rechargée à différents intervalles selon l'utilisation du client; consulter un conseiller technique de LALLEMAND pour obtenir de plus amples informations. Le meilleur contrôle est obtenu avec une dose d'application de 4 litres de suspension pour 900 à 1 800 kilogrammes de cerises.

POMMES ET POIRES

Bio-Save® 10 LP lutte contre la pourriture causée par la moisissure bleue (*Penicillium expansum*), dont les souches résistantes au benzimidazole, contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) et la moisissure chevelue (*Mucor piriformis*) sur les pommes et les poires en entrepôt frigorifique et en entrepôt sous atmosphère contrôlée. **Bio-Save® 10 LP** est efficace sur ces fruits ainsi que sur les poires d'Anjou et les cultivars de pommes suivants : Red Delicious, Golden Delicious, Granny Smith, Fuji, Rome, Empire, Gala, Ida red, Jonathan et Macintosh.

Bassinage ou trempage conventionnel : Ajouter 500 grammes de produit à 300 litres d'eau. Agiter le mélange pour s'assurer d'une suspension adéquate. Traiter les fruits durant au moins une minute. Les suspensions de trempage recyclées doivent être rechargées à différents intervalles selon l'utilisation du client; consulter un conseiller technique de LALLEMAND pour obtenir de plus amples informations. **Bio-Save® 10 LP** peut être mélangé dans le réservoir avec le composé antitarte diphénylamine (DPA) s'il est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Pulvérisation sans récupération : Ajouter 500 grammes de produit à 300 litres d'eau. Agiter le mélange pour assurer une suspension adéquate. Appliquer sur des fruits fraîchement nettoyés avant le paraffinage. Appliquer au-dessus des brosses ou des rouleaux à anneaux qui sont souples et propres.

POMMES DE TERRE

Bio-Save® 10 LP supprime contre la pourriture causée par la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium sambucinum*) et la gale argentée (*Helminthosporium solani*) sur les pommes de terre de semence et les pommes de terre de conservation.

Pulvérisation en hauteur : Ajouter 500 grammes de produit à une quantité minimale d'eau (environ 100 litres). Agiter la préparation pour s'assurer d'une suspension adéquate. Appliquer sur le transporteur à courroie ou les rouleaux en faisant ruisseler le produit ou en le pulvérisant sur les pommes de terre avant leur entreposage. La couverture doit être uniforme. Appliquer l'ensemble de la suspension à 3 000 sacs (sac de 45,5 kg) de pommes de terre.

PATATES DOUCES

Bio-Save® 10 LP supprime la pourriture causée par la moisissure chevelue (*Rhizopus stolonifer*) sur les patates douces.

Immersion ou trempage conventionnel : Ajouter 500 grammes de produit à 114 L d'eau. Agiter la préparation pour s'assurer d'une suspension adéquate. Appliquer sur les patates douces fraîchement nettoyées. Tremper complètement les patates douces. La suspension de trempage recyclée doit être rechargée à différents intervalles selon l'utilisation du client; consulter un conseiller technique de Bio-Save pour obtenir de plus amples informations.

Aspersions : Ajouter 500 grammes de produit à 114 L d'eau. Agiter la préparation pour s'assurer d'une suspension adéquate. Appliquer au-dessus du transporteur à courroie, des brosses, des rouleaux à anneaux ou des rouleaux en faisant ruisseler le produit ou en le pulvérisant sur les patates douces fraîchement nettoyées avant leur emballage. Pour obtenir de meilleurs résultats, couvrir uniformément les patates douces avec le produit. Si la suspension est recyclée, elle doit être rechargée à différents intervalles selon l'utilisation du client; consulter un conseiller technique de Bio-Save pour obtenir de plus amples informations. Le meilleur contrôle est obtenu avec une dose d'application de 3,8 L de suspension pour 8 000 à 10 000 lb (3629 – 4536 kilogrammes) de patates douces.